



Compte-rendu - Assemblée générale annuelle

27 janvier 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

ORDRE DU JOUR

- A. Ouverture de l'assemblée
- B. Acceptation de l'ordre du jour
- C. Vérification de la régularité de l'avis de convocation et du quorum
- D. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 janvier 2023
- E. Rapport des administrateurs
 - a. Rapport du trésorier (Gale Stewart) et approbation du rapport financier
 - b. Rapport du président (Dominique Vachon)
 - c. Rapport du vice-président (Mario Racine)
 - d. Rapport du représentant du secteur carabine (Michel Boily)
 - e. Rapport du représentant du secteur pistolet/révolver (Luc-A. Boisvert)
 - f. Rapport du responsable du secteur arc (Charles Bergeron)
- F. Ratification des modifications des règlements généraux et politiques
- G. Rapport du comité de mise en candidature (Ronald Houde)
 - a. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - b. Nomination du ou des scrutateurs
 - c. Élection des administrateurs
- H. Rapport sur les orientations pour l'année à venir
- I. Varia :
 - a. Ouvert : Sujets à titre informatif seulement
 - b. Fermé : Sujets avec prise de décision (vote)
- J. Prix de présence
- K. Levée de l'Assemblée

A. L'assemblée débute officiellement à 13h20

B. L'acceptation de l'ordre du jour à été proposée par Michel Boily (#1029), secondé par Mario Racine (#1099) et accepté à l'unanimité.

C. Vérification de la régularité de l'avis de convocation et du quorum



L'avis a été acheminé par courriel le 11 janvier à 862 membres inscrits par internet, à l'intérieur des 15 jours réglementaires prescrits. Pour les 18 membres non inscrits à internet, l'envoi par la poste a été effectué le 12 janvier dans la journée et respecte le délai exigé.

Il y a actuellement 50 membres présents¹ pour la présente assemblée confirmant la validité de cette dernière puisqu'elle requiert 15 membres pour être valablement constituée.

Il est proposé par Jean-Claude Thériault (#500), secondé par Bernard Bruyère (#313) de reconnaître la régularité de l'avis de convocation et du quorum.

Adopté à l'unanimité.

¹ Copie de la liste des présences à l'annexe 1

D. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022 su 23 janvier 2023.

Il est proposé par Clément Daigle (#007), secondé par Guy St-Gelais (#676) de se dispenser de la lecture du procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

E. Rapport des administrateurs

a. Rapport du trésorier (Gale Stewart)

Chers membres,

Il est important de souligner les 60 ans d'existence de notre club. J'ai été à même de constater son évolution pendant 48 ans et je peux affirmer mon optimisme sur son futur à court et moyen terme.

L'exercice financier 2022-2023 montre un déficit d'environ \$16,000. Je tiens à vous rassurer tout de suite quant aux causes qui ont amené à un tel déficit. Vous serez à même de constater que les frais juridiques découlant de la cause Gerbeau sont très élevés, mais représentent le cumul des frais depuis le début de cette saga qui a commencé en 2016. D'autre part il y a eu une diminution des heures payées pour la location des salles de tir, mais il s'agit de fluctuations normales lorsqu'on ferme les livres le 30 septembre. Il y a aussi eu la fin des subventions COVID lorsqu'on compare avec l'exercice financier précédent. Ce déficit ne se reproduira pas au prochain exercice et ma prévision est pour un profit d'environ \$20,000.

Je ne prévois pas de changement à nos opérations ni au flux de trésorerie pour l'exercice financier 2023-2024 outre le remboursement de \$40,000 qui a été effectué en octobre dernier sur le prêt CUEC de \$60,000. Les conditions de ce prêt sont telles que nous bénéficions de la différence de \$20,000 comme subvention. À noter que ce bénéfice a été comptabilisé en 2021.

Notre stratégie de placement est toujours conservatrice et j'ai restructuré nos épargnes à terme pour créer trois blocs de \$250,000

afin d'augmenter leur rendement et procédé à leur étalement pour avoir des échéances d'un an, 18 mois et deux ans.

Votre Conseil d'Administration demeure résolument engagé à poursuivre le plan stratégique que vous avez entériné pour la période 2021-2025. À cet effet, le renouvellement de notre bail est dû pour 2025 et nous allons y travailler cette année.

Je tiens à remercier la firme PCA Services qui au cours de l'année facilite la tenue de livres, effectue la mission d'examen et prépare le rapport financier. Un merci spécial à Jean-Philippe Jobin pour son implication.

Je vous remercie également pour la confiance que vous avez placée en moi et aux autres membres du CA. La pérennité du club est ma principale motivation à poursuivre en tant que trésorier afin que d'autres que moi puissent en jouir pendant un autre 60 ans au moins.

Approbation du rapport financier

Le rapport financier a été produit par monsieur Jean-Philippe Jobin de la firme PCA

Il est proposé par Gale Stewart (#600), secondé par Jean-Claude Thériault (#500) d'accepter le rapport financier tel que présenté.

<p><u>Discussion</u> : Une personne s'informe du nombre de membres que compte actuellement le club : Ronald Houde précise le nombre de 940.</p>

Adopté à la majorité

b. Rapport du président (Dominique Vachon)

Dominique résume et commente avec toute la verve qu'on lui connaît, les différentes actions entreprises en cours d'année :

- Mise en œuvre du projet de prêt d'armes à feu;
- Modification des locaux;
- Achat entreposage;
- Conformité avec le contrôleur des armes à feu;
- Mise à jour des règlements du club;
- Modification des plages horaires pour la loi 9;
- Préparation des activités pour souligner le 60e anniversaire du club.

Monsieur Clément Daigle (#007) demande des précisions sur l'acquisition des armes à feu par le club et veut savoir si le club doit se procurer des armes neuves ou s'il peut acquérir des armes provenant de membres qui veulent les céder. Dominique mentionne qu'il doit valider auprès du contrôleur des armes à feu. Il compte revenir sur ce point.

Dominique précise que lors du prêt de l'arme à feu à un membre, ce dernier a l'obligation d'acquérir ses munitions au club. On veut s'assurer de la provenance des munitions.

c. Rapport du Vice-président (Mario Racine)

Chers membres.

Merci de votre présence à cette assemblée générale annuelle.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous nos bénévoles pour leur implication au sein de notre organisation. Ces bénévoles assurent avec compétence la sécurité et le bon fonctionnement des activités du club. Sans ces bénévoles, nous n'existerions pas. Merci messieurs et mesdames.

Il ne faut pas oublier notre gérant qui s'occupe du service corporatif, de l'administration et de l'entretien de nos installations. Merci Ronald.

Je tiens à souligner aussi l'implication des membres du CA qui veillent à la sécurité financière et à la pérennité de notre organisation. Merci messieurs.

L'année 2023 a été mouvementée du côté juridique. Comme vous le savez, nous avons eu des démêlées avec certains ex-membres depuis 2016. J'ai fait le suivi et la continuité des représentations en cour jusqu'à cette année. Nous sommes allés à la Cour des petites créances, à la Cour du Québec et à la Cour supérieure du Québec.

Le club de tir, l'organisation IPSC Québec et la fédération québécoise de tir avaient été assignés à comparaître à toutes les cours mentionnées. L'ex-président Éric Smith et moi-même avons fait l'objet de poursuites personnelles.

Le CA de 2016 avait pris la décision de ne pas renouveler la carte de membre de monsieur Thériault et Breton, ceux qui ont tenté de poursuivre aux petites créances, mais sans succès et n'ont pas été plus loin. Pour ce qui est de monsieur Gerbeau, celui-ci n'avait pas les prérequis pour être membre en règle du club de tir. Il n'était pas membre de la FQT, ce qui est obligatoire comme prévu aux statuts et règlements du club, soit dit en passant, c'est une règle qu'il a lui-même intégrée au club lorsqu'il était membre du CA. Il a par la suite poursuivi le club et les autres parties à toutes les cours mentionnées.

Les CA qui se sont succédé jusqu'en 2023 ont maintenu 2 objectifs :

- Aucune réintégration de messieurs Gerbeau, Thériault et Breton
- Assurer la défense de monsieur Éric Smith qui était président à cette époque. Il n'était pas question qu'on touche aux bénévoles du club.

Ces deux objectifs ont été atteints. Il y en a qui vont penser que cela aurait coûté moins cher de payer, mais le facteur humain a été un élément décisionnel dans notre décision puisque monsieur Smith a craint pour sa sécurité et celle de sa famille sans oublier l'intimidation que j'ai subie personnellement. Il fallait démontrer une détermination afin de décourager les autres qui envisageraient de faire la même chose.

Cette saga judiciaire a coûté très cher certes, mais aussi pour le demandeur. J'ai calculé que les frais encourus équivalaient à 2 cafés par membre par année pour s'assurer que le club et ses fonds restent la propriété de tous ses membres, sans exception.

J'aimerais remercier Jean-Claude Thériault, Gale Stewart, Nicole Rossignol, Ronald Houde, Jean-T. Bédard, Gilles Bédard de la FQT qui ont fait des témoignages hors pair qui ont su attirer le respect du juge, car celui-ci avait une piètre opinion de notre sport suite aux témoignages des témoins du demandeur.

Pour l'avenir, nous devons demeurer vigilants et peaufiner nos statuts et règlements de façon continue afin de prévenir toute situation similaire.

Merci!

d. Rapport du responsable du secteur carabine (Michel Boily)

Michel mentionne que 3 membres du club ont participé à une compétition interclub à Sorel en cours d'année et ces derniers ont remporté de bonnes positions.

Une équipe s'organise pour participer aux compétitions en 2024, au même endroit.

Il reste à compléter quelques tables «bench» dans la salle de tir #1.

Le groupe du secteur carabine évalue la possibilité d'organiser des compétitions interclub qui auraient lieu ici au club de tir les Castors.

e. Rapport du représentant du secteur pistolet/révolver (Luc-A. Boisvert)

Luc nomme les membres du comité : Richard Barrette, Michaël-Patrick Bernier, Jean-Nil Duval, Serge Foster, Marcel Lainé, Dann Pépin, et lui-même Luc-A. Boisvert).

Il parle du maintien de la clinique d'initiation des nouveaux membres qui est en place depuis mai 2022;

Un retour sur la première année : Armes longues pour le tir de munitions à percussion centrale lors des séances pistolet;

Projets visant à contribuer à l'amélioration de l'expérience de tir en général. Amélioration physique;

Intention : Développer une formation accessible aux membres pour développer les aptitudes de tir.

f. Rapport du représentant du secteur arc (Charles Bergeron)

Charles mentionne qu'il a travaillé sur le recrutement pour aller chercher de l'aide sur le comité.

Il doit toujours travailler sur les murs d'arrêts pour les archers en fonction des budgets disponibles.

F. Ratification des modifications des règlements généraux

ARTICLE 5 : INSCRIPTION

Il est proposé par Maurice-François Angers (#1517), secondé par Bernard Rieutord (#913) d'accepter la modification telle que formulée.

Discussion : Une longue discussion est apportée par Pierre Brodeur sur la pertinence de préciser le rôle du gérant.

On passe au vote : La modification proposée est adoptée à l'unanimité.

ARTICLE 8 : SUSPENSION ET FIN D'ADHÉSION

Dominique présente et explique la modification présentée.

Il est proposé par Esther Gauthier (#552), secondé par Denis Mercier (#444) d'accepter la proposition telle que formulée.

Aucune discussion.

Adoptée à la majorité.

ARTICLE 12 : RÈGLES

Il est proposé par Serge Foster (#582), secondé par François St-Pierre (#1118) d'accepter la proposition.

Commentaires : M. Bernard Bruyère (#313) mentionne que la modification aurait dû être présentée aux membres avant la tenue de l'AGA.

Adoptée à l'unanimité.

ARTICLE 15 : ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Guy St-Gelais (#676) et secondé par Bernard Rieutord (#903) d'accepter la modification proposée.

Aucune discussion.

Adoptée à l'unanimité.

ARTICLE 21 : QUORUM

Pour cet article, la notion de droit de vote a été supprimée puisqu'elle sera discutée dans un autre article.

Il est proposé par Luc Dombrowski (#1331) et secondé par Yanick Vézina (#867) d'accepter la modification proposée.

Aucune discussion. La proposition est adoptée à l'unanimité.

ARTICLE 22 : DÉMISSION ET SANCTION

Dominique Vachon explique la modification proposée. Il est proposé par Claude Détré (#176) et secondé par Maurice Lizotte (#281) d'accepter la modification telle que formulée.

Aucune discussion. La modification est adoptée à la majorité.

ARTICLE 23 : VACANCE

Petite correction de vocabulaire proposée.

Il est proposé par Claude Détré (#176) et secondé par Richard Barrette (#641) d'accepter la modification.

Aucune discussion.

Adoptée à l'unanimité.

ARTICLE 26 : TÂCHES DES ADMINISTRATEURS

Remplacement du terme «assemblée régulière» par «assemblée ordinaire»

Il est proposé par Serge Foster (#582) et secondé par Claude Détré (#176) d'entériner la modification.

Aucune discussion. La modification est adoptée à l'unanimité.

ARTICLE 28 : VOTE

Les modifications proposées sont expliquées par Dominique Vachon.

Il est proposé par Dann Pépin (#1223), secondé par Marcel Lainé (#1310) d'accepter la modification présentée.

Une longue discussion s'engage suite aux interventions de Bernard Bruyère (#313), Pierre Brodeur (#138) qui maintient que le personnel de direction ne devrait avoir qu'un vote. La modification proposée va à l'encontre de la démocratie.

Emmanuel Loch (#1374) demande de procéder au vote.

Pour : 20

Contre : 16

Abstentions : 4

La modification est acceptée à la majorité.

Le président prend acte des objections et va étudier plus en profondeur le sujet.

ARTICLE 31 : CONTRATS

Il est recommandé ici que les dépenses supérieures à **25,000\$** soient approuvées lors d'un AGA ou d'une AGS au lieu des **10,000\$** prévus actuellement à l'article.

La partie concernant la force majeure a été biffée.

Il est proposé par Bernard Rieutord (#913), secondé par Serge Foster (#582) d'accepter la modification telle que formulée.

Aucune discussion. La modification est adoptée à l'unanimité.

G. Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Ronald Houde, gérant du club, apporte les précisions sur les mises en candidature :

POUR LES COMITÉS :

Pistolet : 4 postes à combler : Serge Foster (#582), Richard Barrette (#641), Dann Pépin (#1221) se joignent au comité. Il reste 1 poste à combler.

Carabine : 3 postes à combler: Nicole Rossignol (#145), Maurice-François Angers (#1517) se joignent au comité. Il reste 1 poste à combler.

Arc : 6 postes à combler : Bernard Rieutord (#913) se joint au comité. Il reste 5 postes à combler.

POUR LES POSTES D'ADMINISTRATEUR :

Dominique Vachon (#1277) postule sur le poste de président.

Alain Beaulieu (#196) demande d'être reconduit dans le poste de secrétaire.

Il n'y a pas eu d'autres candidatures. Dominique et Alain sont automatiquement reconduits pour un mandat de 2 ans.

Il n'y aura donc pas d'élections.

H. RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS À VENIR POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Dominique donne les grandes lignes de ce que seront les préoccupations du club pour la prochaine année :

1. Système de prêt d'armes à feu pour nos nouveaux membres qui ne peuvent pas se procurer d'armes restreintes pour la pratique du tir;
2. Le bail de nos locaux pour 2025;
3. Mise à jour de nos installations;
4. Viser l'augmentation de la fréquentation du club;
5. Offrir des services à nos membres;
6. Activités de tir;
7. Accompagnement au tir;
8. Ouvrir nos horizons, nos partenariats en faisant preuve de sens politique.

I. Varia

A : Ouvert

Aucun sujet à aborder.

B. Fermé (avec prise de décision)

Aucune manifestation des membres avant la date limite du 1^{er} novembre 2023.

J. PRIX DE PRÉSENCE

- **ASSIDUITÉ**

Parmi ceux qui ont fréquenté le club de tir du 1^{er} octobre 2023 au 23 décembre 2023

Pistolet : 562 présences

Carabine : 128 présences

Le tirage a été effectué et capté sur vidéo le 24 janvier dernier. La vidéo est présentée à l'assemblée. Le gagnant est le **#1365, André Landry**. Il se mérite une carte de membre valide pour 1 an.

- **PRIX DE PRÉSENCE**

À l'aide de la technologie, on procède avec une application sur un téléphone qui va déterminer le gagnant entre les nombres 1 et 50, qui représentent les membres présents à l'assemblée. Luc-A- Boisvert demande à monsieur Clément Daigle (#007) d'activer l'application pour déterminer le gagnant.

Le numéro tiré est le #17 correspondant à la ligne d'inscription au registre. Le gagnant est (#1029), Michel Boily. Le prix mérité est une carabine Ruger 10/22 munie d'un télescope avec un coffre de transport et une serrure de pontet.

Bravo à Michel !



Dominique Vachon nous informe que la **FQT** a remis 6 cartes d'une valeur de **200\$** chacune pour la célébration du 60^e du club. Dominique remercie monsieur Roger Boisvert pour la participation très appréciée de la **FQT**.

On continue avec le processus du téléphone. Dans l'ordre et le désordre, les 6 gagnants sont :

- Clément Daigle (#007)
- Esther Gauthier (#552)
- Gale Stewart (#600)
- André Paquet (#292)
- Serge Foster (#582)
- (???)



K. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé par Richard Barrette (#641), secondé par Maurice-François Angers (#1517) de clore la réunion à 16h02.

Adopté à l'unanimité.

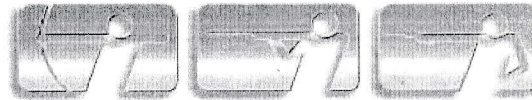
ANNEXE 1



**PRÉSENCES
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES**

DATE: 27 janvier 2024

#	MEMBRE
1	1223 DANN PEPIN
2	641 RICHARD BARRETTE
3	196 <i>Oliver Beaulieu</i>
4	1277 <i>Dommyne Vechar</i>
5	897 Luc A. BOISVERT
6	176 Claude DÉTRÉ
7	362 CHRISTIAN LÉGAULT
8	582 SERGE FOSTER.
9	703 <i>Charles Bujon</i>
10	1433 DANKIR ACISANOVIC <i>Dank</i>
11	1374 Emmanuel Loch <i>EM</i>
12	913 <i>Bernard RIEFFERT</i>
13	615 DENIS STOYKH
14	676 Guy St Germain <i>St Germain</i>
15	910 <i>Blaise</i>
16	123 <i>Yvan Lefebvre</i>
17	1029 <i>Marc St Germain</i>
18	292 <i>A. Lefebvre</i>



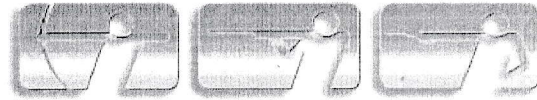
Institut de Tir
de l'Est du Québec

PRÉSENCES
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

DATE:

27 janvier 2024

#	MEMBRE
19	867 YANICK VEZINA y Vezina
20	145 NICOLE ROSSIGNOL
21	1517 MAURICE FRANÇOIS AUGERES
22	600 GALE STEWART
23	313 BERNARD BRUYÈRE
24	299 Alin Cormier
25	1087 DRUVAL FERNIL
26	368.2 Josée Dumas Josée Dumas
27	368.1 Daniel Belanger Daniel Belanger
28	281 MAURICE LIZOTTE
29	1371 Luc Ambrojski
30	1310 Marcel Jauré
31	746 Cloude Benouas
32	Roger Bussant Roger Bussant
33	503 David Bourcier
34	1457 Denis Malenfant
35	628 Claude Maricotte
36	007 Chément Daigle



Institut de Tir
de l'Est du Québec

PRÉSENCES
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

DATE:

27 janvier 2024

	#	MEMBRE
37	138	Pierre Brodeur
38	1193	Gastou Rodreguez
39	500	JEAN-CLAUDE THERIAULT
40	1118	FRANCOIS ST-PIERRE
41	1495	Dominic Pige
42	1613	BRYNO PAQUET
43	444	Munis Meliee
44	1629	Suba
45	486	Alan Bacco
46	1605.2	Wetene budget
47	1605.1	Jean
48	271	FERNAND HUBB
49	552	Esther Gauthier
50	1093	Maurice Racine
51		
52		
53		
54		